

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2017

PRESENTS:

Ardon: M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

Jouy le Potier: M. Pascal HERRERO

<u>La Ferté Saint-Aubin</u>: Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Frédéric

OUVRY

Ligny-le-Ribault: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON,

M. Bernard GILBERT

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO

Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUOUIN

<u>POUVOIRS</u>: Mme Marie-Annick VATZ à M. Eric LEMBO, Mme Stéphanie HARS à M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique DESSAGNES à Mme Manuela CHARTIER, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THENAULT, M. Bertrand DAUDIN à M. Pierre HENRY, M. Christophe BONNET à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, M. Gilles BILLIOT à M. Pascal HERRERO

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 11 avril 2017

1 - ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Rapports d'activités de la CCPS 2016

L'assemblée A PRIS ACTE de la présentation du rapport d'activité 2016 de la Communauté de communes.

1.2 Modification de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « action sociale »

Vote favorable à l'unanimité pour MODIFIER l'intérêt communautaire de la compétence « *action sociale d'intérêt communautaire* » en y ajoutant le point suivant :

c) Mise en place, en direct ou grâce à un partenaire, d'une maison de service public sur le territoire

1.3 Convention de mise en place d'une maison de services au public avec La Poste

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la convention portant création d'une maison de service au public au sein du bureau de Poste de la commune de La Ferté Saint-Aubin, et autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer avec le Groupe La Poste.

1.4 Définition des conditions financières de liquidation du SMIRTOM DE BEAUGENCY

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER les conditions financières de liquidation du SMIRTOM, au 30 juin 2017, et autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document en lien avec cette répartition.

SITUATION SIMULEE AU 30/06/2017						
ACTI	FIMMOBIL	ISÉ NET	2 394 784,10			
Carron Continues	TRÉSORER	RIE	2 496 351,24			
	Créances		32 534,73			
	ACTIF NE	Т	4 923 670,07			
CC	Clé	Total	Actif net réparti	Créances	Trésorerie répartie	
CCTVL	91,34 %	4 497 280,24	2 000 107,15	32 534,73	2 464 638,36	
CCPS	8,19 %	403 248,58	390 980,59	0,00	12 267,99	
CCBL	0,47 %	23 141,25	3 696,36	0,00	19 444,89	
		4 923 670,07				

1.5 Convention de prestation pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères avec la CCTVL Vote favorable à l'unanimité pour :

- APPROUVER la convention de prestation pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères avec la CCTVL pour les communes d'Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault et autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer avec Madame la Présidente de la CCTVL
- DESIGNER M. Jean-Marie THEFFO comme délégué titulaire et M. André RAIGNEAU comme délégué suppléant pour participer à la commission « Collecte et déchets » de la communauté de communes des Terres du Val de Loire

1.6 Institution de la TEOM

Vote favorable à l'unanimité pour INSTITUER et percevoir la taxe enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur la communauté de communes, pour les communes d'Ardon, de Ligny-le-Ribault et de Jouy-le-Potier, suite à la dissolution du SMIRTOM au 30 juin 2017.

	Bases 2017	Taux proposés pour 2017	Produits attendus
ARDON	1 173 085 €	12%	140 770,20 €
LIGNY-LE-RIBAULT	1 027 702 €	12%	123 324,24 €
JOUY-LE-POTIER	960 502 €	12%	115 260,24 €
		TOTAL	379 354,68 €

1.7 Modification des statuts du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron

Vote favorable à l'unanimité pour EMETTRE un avis défavorable sur la proposition de statuts qui est faite aux syndicats de rivières membres du SEBB et demander la modification des statuts du SEBB au regard des observations qui ont été faites.

1.8 Convention 2017 relative à l'aide au logement temporaire pour la gestion d'aires des gens du voyage

Vote favorable à l'unanimité pour CONCLURE avec l'Etat la convention Allocation Logement Temporaire pour l'année 2017 pour la gestion d'aires des gens du voyage et AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer.

2 – FINANCES – MARCHES PUBLICS

2.1 Répartition du prélèvement FPIC 2017

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la répartition de la contribution au FPIC 2017 soit la répartition suivante :

Prélèvement total 2017	419 778,00 €
Dont part prise en charge par l'EPCI (50%)	209 889,00 €
Dont part prise en charge par les communes membres (50%)	209 889,00 €

Répartition entre les communes membres	209 889,00 €
ARDON	22 466,00 €
LA FERTE SAINT-AUBIN	111 941,00 €
LIGNY-LE-RIBAULT	14 421,00 €
JOUY-LE-POTIER	12 618,00 €
MARCILLY-EN-VILLETTE	23 451,00 €
MENESTREAU-EN-VILLETTE	17 405,00 €
SENNELY	7 586,00 €

2.2 Modification des tarifs du complexe aquatique Vote favorable à l'unanimité pour FIXER les tarifs du complexe aquatique comme suit :

ESPACE AQUATIQUE (bassin nordique, ludique et lagune)	CCPS	Tarifs 2017	Hors CC	Tarifs 2017
Adultes	3,30 €	3,50 €	5,30 €	5,60 €
Enfants - 3 ans	Gratuit		Gratuit	
Tarif réduit *	2,00 €	2,20 €	3,50 €	3,70 €
Carte 10 entrées adultes	30,00 €	32,00 €	45,00 €	48,00 €
Carte 10 entrées – tarif réduit*	18,00 €	20,00 €	28,00 €	30,00 €
Abonnement annuel (date à date)	160,00 €	170,00 €	240,00 €	260,00 €
Abonnement annuel - tarif réduit*	110,00 €	117,00 €	190,00 €	200,00 €
Carte PASS famille * 50 entrées		175,00 €		280,00 €
Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH 20 accès unitaires	57,00 €	60,00 €	87,00 €	96,00 €
Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH 50 accès unitaires	132,00 €	140,00 €	212,00 €	225,00 €

BALNEO - BIEN ETRE (à partir de 16 ans sur justificatif) + accès espace aquatique	CCPS	Tarifs 2017	Hors CC	Tarifs 2017
Entrée	9,50 €	12,00 €	13,00 €	15,00 €
Entrée tarif réduit*	4,90 €	5,50 €	6,80 €	8,00€
Carte 10 entrées	85,00 €	90,00 €	120,00 €	130,00 €
Carte 10 entrées tarif réduit*	43,80 €	45,00 €	62,80 €	67,00 €
Accès à l'année (date à date)	390,00 €	400,00 €	490,00 €	500,00 €
Accès à l'année - tarif réduit*	200,00 €	212,00 €	260,00 €	276,00 €
Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH 20 accès unitaires	160,00 €	170,00 €	220,00 €	233,00 €
Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH 50 accès unitaires	380,00 €	400,00 €	520,00 €	550,00 €

ACTIVITES AQUATIQUES (coût pour 1 activité - à partir de 16 ans)	CCPS	Tarifs 2017	Hors CC	Tarifs 2017
Séance	13,00 €	14,00 €	16,00 €	17,00 €
Accès par périodes	120,00 €	127,00 €	150,00 €	159,00 €
Accès à l'année* Aquagym	270,00 €	290,00 €	360,00 €	385,00 €
Accès à l'année* Aquabike/Fit'n bike/ Mixbike	300,00 €	320,00 €	400,00 €	425,00 €
Accès à l'année* 2ème activité aquatique		150,00 €		200,00 €
Accès à l'année* tarif réduit	200,00 €	212,00 €	300,00 €	318,00 €
Location aquabike (pratique libre 1/2h)	7,00 €	7,50 €	9,00 €	9,50 €
Cours collectif de natation (forfait 10 leçons) à partir de 6 ans	130,00 €	138,00 €	130,00 €	138,00 €
Leçon supplémentaire cours de natation	14,00 €	15,00 €	14,00 €	15,00 €
Activités thématiques évènementielles	10,00 €	11,00 €	10,00 €	11,00 €
Multi-activités enfants 6 à 16 ans (la séance)	7,00 €	7,50 €	9,00 €	9,50 €
Séance bébés nageurs / jardins aquatiques	9,00 €	8,00 €	11,00 €	12,00 €
Séance bébés nageurs / jardins aquatiques (à partir du 2ème enfant)	5,00 €	5,50 €	7,00 €	7,50 €
Accès à l'année bébés nageurs / jardins aquatiques (année scolaire)	180,00 €	191,00 €	280,00 €	297,00 €

2.3 Avenant n°1 au marché CC16005 « maîtrise d'œuvre liée à l'opération de réhabilitation/délocalisation partielle des locaux techniques du *Complexe* »

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre précité et tous les actes s'y rapportant.

2.4 Attribution et signature des marchés de travaux liés à l'opération de réhabilitation/délocalisation partielle des locaux techniques du complexe

Vote favorable à l'unanimité pour RETENIR les offres des entreprises pour les différents lots du marché de travaux de réhabilitation et délocalisation partielle des locaux techniques du complexe aquatique et AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ces marchés de travaux, et tous les actes s'y rapportant.

Lots	Désignation	Proposition attributaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
01	Fondations spéciales, Gros-œuvre, Charpente métallique	ВТРО	230 000,00€	276 000,00€
02	Couverture Etanchéité	3MDV	36 831,86€	44 198,23€
03	Métallerie Serrurerie	MGN	81 990,66€	98 388,80€
04	Isolation Thermique Extérieure	GIMONET	14 825,04€	17 790,05€
05	Plomberie Chauffage Ventilation	HERVE THERMIQUE	95 978,78€	115 174,54€
06	Traitement d'eau	HERVE THERMIQUE	487 573,99€	585 088,79 €
07	Courant Fort – Courant Faible	HERVE THERMIQUE	79 447,23€	95 336,68€
08	VRD	ВТРО	11 062,59€	13 275,11€
	TOTAL	1 037 710,15 €	1 245 252,18 €	

2.5 Demande de subvention à la Région dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale avec le Pays Sologne Val Sud

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Monsieur le Président à solliciter une subvention à la Région Centre-Val de loire dans le cadre de l'opération précitée et signer les pièces se rapportant à cette demande de subvention.

Le plan de financement est ainsi établi : Montant de l'opération € HT : 1 157 085,09€

Montant sollicité auprès de la Région 231 417,01€ HT soit 20 %

3 - RESSOURCES HUMAINES

3.1 Plan de formation des agents communautaires

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER le plan de formation 2017.

3.2 Modification du tableau des emplois permanents

Vote favorable à l'unanimité pour CREER les postes suivants :

- Création d'un poste de Conseiller des Activités Physiques et Sportives. Dans le cadre de la réouverture du complexe aquatique du Cosson, il convient de procéder au recrutement du responsable de l'établissement à temps complet
- Création d'un poste d'adjoint administratif pour le service Droit du sol à temps complet
- Création de 3 postes d'adjoint administratif principal 1ère classe pour les avancements de grade 2017.

3.3 Emplois saisonniers 2017 – Office du tourisme de Ligny-Le-Ribault

Vote favorable à l'unanimité pour RECRUTER deux agents en emplois saisonniers du 1^{er} au 31 juillet 2017 et du 1er août au 31 août 2017.

3.4 Régime indemnitaire pour la filière sportive – Cadre d'emplois des Conseillers territoriaux des APS

Vote favorable à l'unanimité pour INSTAURER le régime indemnitaire au cadre d'emplois des conseillers des APS. Ce régime indemnitaire est applicable aux agents stagiaires, titulaires et aux contractuels.

Grades	Montant annuel de référence au 1 ^{er} janvier 2017	Taux individuel maximum dans la limite du crédit global	
Conseiller des APS principal de 1ère classe			
Conseiller des APS principal de 2 ^{ème} classe	5 870 €	120 %	
Conseiller des APS			

3.5 Mise à disposition d'un Instructeur Droit du Sol auprès de la Commune de Jouy-le-Potier

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la convention de mise à disposition entre la commune de Jouy-Le-Potier et la Communauté de Communes des Portes de Sologne d'un Instructeur Droit du Sol et AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention. Cette mise à disposition rend effet du 1^{er} août 2017 au 31 décembre 2017 pour une durée hebdomadaire fixée à :

- 7h00 pour le mois d'aout 2017
- 14h00 du 1er septembre au 31 décembre 2017

3.6 Mise à disposition de personnel entre la commune d'Ardon et la CCPS

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la convention de mise à disposition de personnel entre la commune d'Ardon et la Communeuté de Communes des Portes de Sologne et AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention. Cette mise à disposition prend effet du 1^{er} juillet 2017 au 31 décembre 2017 pour une durée hebdomadaire fixée à 7h00 renouvelable le cas échéant.

3.7 Mise à disposition de personnel entre la commune de Ménestreau-en-Villette et la CCPS

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Ménestreau-en-Villette et la Communauté de Communes des Portes de Sologne et AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention. Cette mise à disposition prend effet du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017 pour une durée hebdomadaire fixée à 7h00 renouvelable le cas échéant.

4 – ACTION SOCIALE

4.1 Convention relative au référencement pour l'insertion sociale des bénéficiaires du RSA

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la convention 2017 relative au référencement pour l'insertion sociale des bénéficiaires du RSA et AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer.

<u>5– ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE</u>

5.1 Rapport d'activités 2016 du SPANC

L'assemblée A PRIS ACTE de la présentation du rapport d'activités du SPANC pour 2016.

6 - QUESTIONS DIVERSES

DECISIONS COMMUNAUTAIRES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L5211-10 du CGCT

N°10/2017 : Approbation et signature d'une convention d'accès à « mon compte partenaire », d'un contrat de service et d'un bulletin d'adhésion, proposés par la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret permettant l'accès à des données personnelles d'allocataires du RSA

N°11/2017 : Approbation et signature du marché CC17009 relatif au « conseil, accompagnement, suivi de la stratégie de communication et conception, réalisation des supports de communication de la communauté de communes des Portes de Sologne

La Ferté Saint-Aubin, le 28 juin 2017

Le Président, Jean-Paul ROCHE

